

logements à loyers abordables : terrains en zones foraines et immeubles au centre-ville en appel d'offre

Quelque 260 nouveaux logements verront le jour en zones foraines, des immeubles rénovés proposeront des loyers abordables au centre-ville. La Municipalité souhaite entamer une nouvelle démarche avec les fondations, sociétés privées d'utilité publique et coopératives pour élargir l'offre à la population.

Pour contrer la pénurie de logements à loyers abordables à Lausanne, la Municipalité a inscrit dans son programme de législature cet axe de développement comme prioritaire. Plusieurs grands projets en cours visent à répondre aux besoins de la population, comme le programme 3'000 logements durables, Métamorphose ou Malley-centre notamment. En outre, la Municipalité souhaite développer le logement d'utilité publique et la place réservée aux coopératives.

Dans cette perspective, la direction de la culture et du logement et sa commission immobilière proposent plusieurs parcelles en zones foraines et quatre bâtiments au centre-ville en droit de superficie, à l'intention de sociétés privées d'utilité publique (coopératives, sociétés ou fondations privées). Celles-ci s'engagent à offrir des loyers à des prix raisonnables et acceptent le principe du contrôle des loyers durant toute la durée du droit de superficie.

Les terrains à bâtir

Trois lots avec un potentiel de logements presque équivalent sont mis sur le marché dans des zones foraines, pour la construction de quelque 200 logements au total, devant respecter le standard Minergie P Eco. S'y ajoutera une parcelle d'environ 60 logements d'ores et déjà réservée pour la Société immobilière lausannoise pour le logement (SILL). En tout, ce sont ainsi 260 logements écologiques (Minergie P Eco) à prix coûtants qui pourront être mis sur le marché prochainement. Les loyers devraient se situer entre 240 et 270 francs le m² net par année.

Des bâtiments à rénover

Dans le prolongement des opérations déjà réalisées sur l'îlot Riponne-Tunnel et à la rue Curtat ou en cours de traitement à la rue de l'Industrie, quatre immeubles nécessitant des travaux de rénovation sont cédés à des sociétés d'utilité publique et mis en droit de superficie. Ils se situent à l'intersection de la rue Curtat 5/av. de Menthon 8, à la route de Berne 7, au ch. de la Vuachère 6 et à la rue de la Pontaise 15 qui sera destiné à une maison d'étudiants ou d'habitation communautaire. Ces différents immeubles pourront être cédés à plusieurs coopératives ou sociétés d'utilité publique ou faire l'objet d'attributions groupées.

Tous ces objets font l'objet d'un appel d'offres sous la forme d'une déclaration d'intérêt dans une première étape jusqu'au 30 septembre 2012. Informations détaillées sur www.lausanne.ch/ci

La direction de la culture et du logement

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec Grégoire Junod, directeur de la culture et du logement, 021 315 42 00

Lausanne, le 5 septembre 2012